

## Relevé des tarifs et prestations journaliers 2018

### Hébergement permanent et temporaire à titre payant :

Chambre individuelle avec salle d'eau /WC individuel ..... **80.76 € TTC pour les plus de 60 ans**  
..... **94.17 € TTC pour les moins de 60 ans**

### Hébergement permanent au titre de l'aide sociale à l'hébergement :

Chambre individuelle avec salle d'eau / WC individuel ..... **71.11 € TTC pour les plus de 60 ans**  
..... **90.00 € TTC pour les moins de 60 ans**

Outre l'hébergement, ce prix comprend aussi le blanchissage du linge passant en machine, la restauration, le ménage et l'animation.

Nous vous invitons à prendre contact avec les services des Allocations Familiales compétents pour savoir si vous pouvez prétendre bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement).

### Tarifs journaliers afférents à la dépendance :

Les tarifs dépendances sont fixés et modifiés par arrêté du Président du Conseil Général. Le tarif dépendance est applicable sur la base des Groupes Iso Ressources (GIR) de la grille AGGIR.

Groupes Iso Ressources 1 et 2 : ..... **21,01 € TTC**  
Groupes Iso Ressources 3 et 4 : ..... **13,33 € TTC**  
Groupes Iso Ressources 5 et 6 : ..... **5,66 € TTC**

***Nous vous conseillons, si vous ne l'avez pas déjà fait, de faire une demande d'A.P.A. (Aide Personnalisée Autonomie) auprès du Conseil Général ou du Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie du dernier lieu de résidence légale de votre parent qui demande l'admission. L'APA est versée en fonction du groupe GIR et des revenus du foyer fiscal.***

***Le tarif dépendance du groupe GIR 5/6 (ticket modérateur) reste à charge quelque soit le groupe dépendance du résident. Ce reste à charge peut-être supérieur si vos revenus sont supérieurs à un seuil déterminé.***

### Prestations annexes :

Repas invité : ..... **9.50 € TTC**  
Forfait étiquetage trousseau d'entrée (80 pièces)..... **40.00 € TTC**  
Coiffure, Pédicure et Esthéticienne..... Les tarifs seront affichés à l'accueil

### Dépôt de garantie :

Le résident remettra lors de l'admission un dépôt de garantie représentant 30 jours du tarif hébergement.